

---

## De l'usage de l'encens

Édition numérique, <http://docteurangelique.free.fr>,  
Les œuvres complètes de saint Thomas d'Aquin

Nous ne pratiquons pas l'encensement comme un précepte cérémoniel de l'ancienne Loi, mais comme une institution de l'Eglise. C'est pourquoi nous le pratiquons pas de la manière dont il était prescrit dans l'ancienne Loi.

L'encensement a un double objet. D'abord le respect envers ce sacrement : en répandant un parfum agréable, on chasse la mauvaise odeur corporelle qui règnerait dans le lieu du culte et pourrait provoquer le dégoût.

Ensuite l'encensement sert à représenter l'effet de la grâce, dont le Christ fut rempli comme d'un parfum agréable, selon la parole de la Genèse : « *Voici que le parfum de mon fils est comme le parfum d'un champ fertile.* » Et du Christ elle découle jusqu'aux fidèles par l'office des ministres, selon cette parole de la deuxième Epître aux Corinthiens : « *Par nous (le Christ) répand en tous lieux le parfum de sa connaissance.* » Et c'est pourquoi, lorsqu'on a encensé de tous côtés l'autel, qui symbolise le Christ, on encense tout le monde selon l'ordre hiérarchique.

**saint Thomas d'Aquin**

---

## Des offrandes

Le prêtre est établi comme un négociateur et un intermédiaire entre le peuple et Dieu, selon ce qui est dit de Moïse (Deutéronome V 5). C'est pourquoi il lui appartient de transmettre au peuple les enseignements divins et les saints mystères ; et aussi de présenter à Dieu ce qui, venant du peuple, doit passer par lui : prières, sacrifices, oblations, selon l'Epître aux Hébreux (VI) : « *Tout pontife, pris parmi les hommes, est établi pour intervenir en leur faveur dans leurs relations avec Dieu, afin d'offrir dons et sacrifices pour le péché.* » Les oblations que le peuple présente à Dieu sont donc remise aux prêtres, non seulement pour qu'ils les emploient à leur usage, mais pour qu'ils en soient les fidèles dispensateurs. Ils les emploieront en partie aux frais du culte divin ; une autre part sera destinée à leur propre subsistance, car « *ceux qui servent à l'autel partagent avec l'autel* » (I Corinthiens IX 13) ; une autre partie sera allouée aux pauvres qui doivent, autant que faire se peut, être entretenus sur les biens de l'Eglise, car notre Seigneur lui-même avait une bourse pour les pauvres, remarque saint Jérôme.

Il ne semble pas qu'ici le prêtre prie pour que la consécration s'accomplisse, mais pour qu'elle soit fructueuse. Aussi dit-il expressément : « *Qu'elle devienne pour nous le Corps et le Sang...* » Et c'est le sens des paroles qu'il prononce auparavant : « *Sanctifie pleinement cette offrande par la puissance de ta bénédiction* » selon saint Augustin, c'est-à-dire : « *par laquelle nous soyons bénis* », à savoir par la grâce ; *adscriptam*, c'est-à-dire « *par laquelle nous soyons inscrits dans le ciel* » ; *ratam*, c'est-à-dire « *par laquelle nous soyons reconnus comme appartenant au christ* » ; *rationabilem*, c'est-à-dire « *par laquelle nous soyons dépouillés du sens charnel* » ; *acceptabilem*, c'est-à-dire « *que nous, qui nous déplaisons à nous-mêmes, nous soyons agréables par elle à son Fils unique* ».

Le prêtre ne demande pas que les espèces sacramentelles soient transportées au ciel ; ni le corps réel du Christ, qui ne cesse pas d'être présent sur l'autel. Mais il demande cela pour le Corps mystique, car c'est lui qui est signifié dans ce sacrement ; c'est-à-dire que l'ange qui assiste au divin mystère présente à Dieu les prières du prêtre et du peuple, selon ce texte de l'Apocalypse : « *La fumée des parfums monta des mains de l'ange avec les offrandes des saints.* » L'autel céleste signifie soit l'Eglise triomphante elle-même, où nous demandons d'être transférés ; ou

bien Dieu lui-même, à qui nous demandons d'être unis ; car il est dit de cet autel, dans l'Exode : « *Tu ne monteras pas à mon autel par des degrés* », c'est-à-dire : « *Tu ne feras pas de degrés dans la Trinité.* »

Par l'ange on peut encore comprendre le Christ lui-même, qui est « *l'Ange du grand conseil* », qui unit son corps mystique à Dieu le Père et à l'Eglise triomphante. (Saint Thomas d'Aquin).

La fraction de l'hostie a une triple signification. D'abord la division subie par le corps du Christ dans sa passion ; ensuite la répartition du Corps mystique selon divers états ; enfin la distribution des grâces qui découlent de la passion du Christ, comme dit Denys dans la Hiérarchie Ecclésiastique. Cette fraction n'introduit donc pas de division dans le Christ.

Comme dit le pape Sergius, dans un texte qu'on trouve dans le Décret : « *Le corps du Seigneur est triple. La partie de l'oblation qui est mise dans le calice désigne le corps du Christ qui a déjà ressuscité* », c'est-à-dire le Christ lui-même et la sainte Vierge, et les autres saints, s'il y en a, qui sont entrés corporellement dans la gloire. « *La partie qui est mangée représente le Christ qui est encore sur la terre* », c'est-à-dire que ceux qui vivent sur terre sont unis par le sacrement et sont broyés par les épreuves, comme le pain qu'on mange est broyé par les dents. « *La partie qui demeure sur l'autel jusqu'à la fin de la messe est le corps du Christ demeurant au sépulcre : car jusqu'à la fin du monde les corps des saints seront dans les sépulcres* », tandis que leurs âmes sont soit au purgatoire, soit au ciel. Cependant ce dernier rite - qu'une partie de l'hostie soit réservée jusqu'à la fin de la messe - n'est plus observé car il présentait des risques. Mais ce symbolisme des parties reste valable. On l'a exprimé en vers : « *L'hostie est divisée en parties : celle qui est trempée désigne ceux qui sont pleinement bienheureux ; celle qui est sèche, les vivants ; celle qui est réservée, les ensevelis.* »

Cependant certains disent que la partie mise dans le calice symbolise ceux qui vivent en ce monde ; la partie gardée hors du calice, ceux qui sont pleinement bienheureux dans leur âme et leur corps ; et la partie mangée symbolise les autres.

**saint Thomas d'Aquin**

---

## **De la prière**

Auprès d'un homme, la prière s'impose d'abord pour lui faire connaître le désir de celui qui prie et son indigence ; elle a ensuite pour but de fléchir, jusqu'à le faire céder, le cœur de qui l'on prie. Or, ces deux choses n'ont plus leur raison d'être quand la prière s'adresse à Dieu. Nous ne voulons pas, en effet, quand nous le prions, lui faire connaître notre indigence ou nos désirs : il connaît tout. Le Psalmiste dit en effet : *Seigneur, devant toi se trouve placé tout mon désir.* Et dans l'Évangile de saint Matthieu, nous lisons : *Votre Père sait ce dont vous avez besoin.* Il ne s'agit pas non plus, par des paroles humaines, d'infléchir la divine volonté jusqu'à lui faire vouloir ce qu'elle rejetait auparavant. Car il est dit au livre des Nombres : *Dieu n'est point un homme pour mentir, ni un fils de l'homme, pour changer.* - *Il n'est pas sujet au repentir,* ajoute le premier livre des Rois.

Si la prière est nécessaire à l'homme pour obtenir les bienfaits de Dieu, c'est qu'elle exerce une influence sur celui-là même qui l'utilise. Il doit en effet s'attarder à la considération de ses propres pauvretés et incliner son âme à désirer avec ferveur et dans un esprit filial ce qu'il espère obtenir par la prière. Il se rend par là même capable de le recevoir.

Une autre différence se remarque entre la prière adressée à Dieu et celle adressée à un homme. Avant de se disposer à cette deuxième, il faut déjà la familiarité qui donne accès auprès de celui que l'on prie. Tandis que prier Dieu, c'est aussitôt nous introduire dans son intimité ; car alors notre esprit s'élève jusqu'à lui, l'adore en esprit et en vérité.

Et ainsi, en cette familière amitié que produit la prière, s'ouvre la voie pour une prière plus confiante encore. D'où l'on dit dans le Psaume : *J'ai crié,* - c'est-à-dire, j'ai prié avec foi, - *parce que vous m'avez exaucé.* On dirait que, reçu dans l'intimité divine par l'effet d'une première prière, il priaient ensuite avec une confiance accrue.

Et c'est pourquoi, dans la prière adressée à Dieu, l'assiduité ou l'insistance dans la demande n'est pas importune ; au contraire, Dieu l'agrée. Car *il faut toujours prier et ne pas se lasser*, lisons-nous dans saint Luc. De là aussi, le Seigneur nous invite à la prière : *Demandez et il vous sera donné ; frappez et l'on vous ouvrira*.

***Saint Thomas d'Aquin***